

ALLEMAND
VERSION ET THÈME
ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT
Olivier Baisez, Marie Ange Maillet

Coefficient : 3

Durée 6 heures

Le jury tient pour commencer à rappeler les circonstances exceptionnelles dans lesquelles s'est déroulée la session 2020 du concours, ainsi qu'à saluer la persévérance et le travail des candidat.e.s qui ont composé. Les membres du jury ont été les premiers déçus de l'annulation des épreuves orales d'admission, si importantes en langues étrangères. Dans le cas des exercices techniques que sont la version et le thème, mais aussi le commentaire littéraire composé, on sait à quel point un entraînement régulier est indispensable pour permettre de rendre des travaux satisfaisant aux exigences du concours. La difficulté à maintenir cette pratique assidue pendant et après la période de confinement s'est parfois fait sentir.

Chiffres :

23 candidat.e.s ont choisi cette année le sujet de version et thème, contre 26 en 2019 (21 en 2018 et 17 en 2017). 5 copies ont reçu des notes égales ou inférieures à 7 sur 20, ce qui signifie qu'elles étaient grevées par un trop grand nombre de fautes et nettement en-deçà du niveau d'exigence du concours en allemand. Le jury précise à cette occasion que, contrairement à ce qu'on entend souvent, ce n'est pas spécialement le thème qui tire ces copies vers le bas ; les versions étaient tout aussi fautives. Dans l'ensemble, les notes obtenues dans les deux exercices sont d'ailleurs assez homogènes. Rares sont les candidat.e.s ayant produit une version significativement meilleure que le thème ou inversement. Trois copies obtiennent des notes supérieures à 18 ; près de la moitié (11 sur 23) des notes supérieures à 14. La moyenne générale de l'épreuve est sensiblement plus basse que l'an passé : 12,33 contre 13,14. Il faut cependant y voir davantage un retour à la normale après un cru 2019 particulièrement faste (pour mémoire, les moyennes étaient respectivement de 12,17 en 2018 et 12,03 en 2017). Le choix pour l'épreuve de version 2019 d'un texte écrit au présent avait manifestement profité aux candidat.e.s, dont la maîtrise de la conjugaison des temps du passé laisse parfois à désirer. Nous y reviendrons.

Version :

Le texte à traduire était tiré de *Der Fall Deruga*, un roman de Ricarda Huch souvent qualifié de roman policier. En réalité, la quasi-totalité de la narration se déroule sous forme de dialogues entre les différents personnages, qui tous participent à divers titres au procès du docteur Deruga, accusé du meurtre de son épouse, dont il vivait séparé. La date de parution, 1917, et ce contexte judiciaire, pouvait attirer l'attention des candidat.e.s sur le caractère formel et possiblement archaïque de certaines tournures. Dans l'extrait proposé, un témoin est appelé à raconter une anecdote censée éclairer la cour sur la personnalité de Deruga. Son récit au passé, lui-même intégré à un dialogue avec le juge, contient des passages au discours

direct. Cette structure enchâssée a généralement été bien comprise par les candidat.e.s mais a pu tout de même causer des erreurs ou des approximations.

Beaucoup de copies ont mal rendu des termes apparentés *Grubenunglück* et *verunglückt*. *Die Grube* signifiait ici la mine, et le mot *Unglück* était à comprendre au sens d'« accident ». *Die Hinterbliebenen*, toujours dans le premier paragraphe, désignait les familles (notamment les femmes et enfants, comme la suite du texte le spécifiait) des victimes de l'accident. De façon plus surprenante, les contresens ont été nombreux sur l'expression *an jenem Nachmittag*, souvent traduite par « chaque après-midi », probablement par confusion entre *jen-* et *jed-*.

Le contexte judiciaire dans lequel se déroule la scène n'a pas été perçu par tous les candidat.e.s, comme en témoignent les traductions souvent mauvaises proposées pour *der Vorsitzende*. Rares sont les copies à avoir donné la traduction correcte : « le président (de la cour) » voire « le juge », et trop nombreuses celles qui ont traduit de façon aussi absurde que littérale par « celui qui est assis devant ».

Le jury rappelle au passage que les noms de personnes ne se traduisent pas : *Herr Hase* devient en français « M. Hase », mais certainement pas « M. Lièvre ». Dans le même ordre d'idées, les usages diffèrent en français et en allemand quant aux titres : *Dr. Deruga* ne peut être rendu par *Dr Deruga* ou *docteur Deruga* sans ajout de l'article défini. Il convient de dire *le docteur Deruga* ou à la rigueur *Deruga* tout court.

Il y a eu des contresens aussi sur le sens de l'adverbe *zunächst* dans la proposition *da ich zunächst saß*, qui avait ici un sens spatial et non temporel.

La proposition *der im Besitz einer außerordentlichen Beobachtungsgabe ist* a donné lieu à des traductions fantaisistes, péchant souvent par une trop grande littéralité alors qu'il s'agissait ici d'évoquer le sens de l'observation hors du commun dont est doté Deruga. Il y avait plusieurs solutions possibles pour rendre *liebes Kind* (« chère enfant », « ma chère enfant » voire le plus condescendant « mon petit ») mais plusieurs copies ont employé le masculin ici, alors que le mot « enfant » accepte les deux genres. Alors que le but poursuivi par cette jeune femme (collecter des promesses de dons) était indiqué dès les premières lignes du texte, les candidat.e.s ont parfois donné à *zeichnen* le sens de « dessiner » au lieu de « signer ». Un peu plus loin, le verbe *weitergeben* (« faire passer ») a posé problème, beaucoup de copies le confondant visiblement avec *zurückgeben* (« rendre »). Plus loin dans le texte, un autre dérivé de *geben*, *nachgeben*, n'a que rarement été traduit correctement par « céder ».

L'ignorance fréquente du mot *Sekt* (vin pétillant) a surpris le jury, mais pas autant que les nombreuses erreurs de compréhension des compositions lexicales *Arbeiterfrauen* et *Arbeiterkinder*, dont le sens équivalant à un génitif (*Frauen der Arbeiter*) a été mal interprété. Les femmes et enfants d'ouvriers ne sont pas (ou pas nécessairement) des femmes et enfants qui travaillent.

Parmi les énormités commises dans cette version, la traduction de la locution verbale *es gibt*, dans la proposition *deren es ohnehin zu viele gibt*, par le verbe « donner », remporte sans doute la palme. Plus excusable, et plus fréquent, a été le contre-sens sur l'adjectif *eigentlich*, traduit de façon trop proche du substantif *das Eigentum* comme « une épingle qui lui appartenait », quand il désigne ici quelque chose de « particulier, singulier ».

Un petit anachronisme a été commis par quelques candidat.e.s ayant traduit *Mark* par « Deutsche Mark ». Cette monnaie ne peut exister dans un texte antérieur à la réforme monétaire de 1948.

La notion de *Verhältnisse*, au sens de « situation (sociale, financière) » n'était manifestement pas familière à certains candidat.e.s. Enfin, la dernière phrase du texte, pourtant brève et a

priori sans difficulté, a suscité bon nombre d'erreurs sur le sens des verbes *sich verbeugen* (« se pencher, se courber, incliner la tête ou le buste ») et *zustimmen* (« acquiescer, approuver »).

Pour finir, le jury aimerait insister sur l'importance, pour bien traduire des textes littéraires, de bien connaître la conjugaison du passé simple. Cette année, même des verbes du premier groupe ont occasionné des barbarismes (première personne en –a au lieu de –ai, notamment), et les confusions entre première et troisième personne au deuxième groupe n'étaient pas rares. Même si ce temps verbal est absent de la vie courante, il reste essentiel à l'écrit pour la narration au passé. Les candidat.e.s au concours se doivent d'en maîtriser les formes.

Thème :

Le thème de cette session était extrait d'un roman français contemporain, *Les Événements* de Jean Rolin, paru en 2015. Le narrateur s'exprime à la première personne et raconte comment commence sa fuite hors de Paris, dans une situation qui n'est pas spécifiée mais qui évoque un contexte de guerre. Ses préoccupations et son récit sont très concrets. Il était indispensable de savoir exprimer précisément le mouvement dans l'espace et le temps, et de connaître le lexique de base de la voirie, de l'automobile et de l'urbanisme. Les phrases du texte étaient relativement longues et complexes, il fallait se montrer attentif à leur construction grammaticale pour produire un ensemble cohérent.

Les constructions calquées sur la syntaxe française ont été un problème récurrent rencontré dans les copies, à commencer par la toute première proposition du texte, « cela faisait plusieurs jours que », impossible à transposer telle quelle en allemand. Il convenait ici, par souci de correction grammaticale et d'idiomatisme, de dire simplement *seit einigen Tagen* (*schon*).

Certains pronoms relatifs ont créé des difficultés pour bon nombre de candidat.e.s, particulièrement le pronom « dont », présent en deux endroits du texte : « [un colis] dont je présumais qu'il contenait » et « [déboires] dont le moindre eût été ». La majorité des candidat.e.s ont cru bon d'utiliser la forme au génitif *deren*. Ici, les constructions prépositionnelles [*ein Paket*] *von dem ich annahm/vermutete* et [*Ärgernisse*], *von denen das geringste gewesen wäre*, étaient les solutions correctes.

Les expressions banales « au moins » et « du moins » n'ont que rarement été traduites convenablement par *mindestens*, *wenigstens* ou *zumindest* pour la première, *immerhin* pour la seconde. « En fin de compte » a souvent été mal traduit aussi, alors qu'un simple adverbe comme *schließlich* ou *letztendlich* suffisait amplement. Par ailleurs, le sens de l'expression française « de loin en loin » (« par endroits, çà et là ») n'était apparemment pas connu d'une bonne partie des candidat.e.s.

Plus graves ont été les difficultés à traduire clairement et précisément des actions pourtant simples comme « rouler (à une allure) » (*fahren in/mit einem Tempo/einer Geschwindigkeit*), « stopper » (*halten* ou *anhalten*), « s'arrêter » (*idem*), « franchir (une intersection) » (*über eine Kreuzung fahren* ou *eine Kreuzung überqueren*), « se garer » (*parken*). Les mots « carburant » et « immeuble » ont été une source d'erreurs assez inattendues également, alors que *Benzin* ou *Gebäude* pouvaient faire l'affaire.

D'une façon générale, ce ne sont pas les mots relativement rares ou difficiles qui coûtent le plus de points aux candidat.e.s, mais beaucoup plus l'incapacité de certain.e.s à traduire correctement des expressions élémentaires comme *après + infinitif* et *avant de + infinitif*, à la fin du texte. Les utilisations fautives de *nach*, *danach*, *nachdem* et *vor*, *bevor*, ont été trop

nombreuses. *Nach* ne peut pas être employé comme conjonction de subordination, et une construction comme *bevor + infinitif + zu* ne tient pas debout. Plusieurs phrases étant par ailleurs assez longues, leur traduction s'est avérée particulièrement révélatrice de la maîtrise qu'avaient les candidat.e.s de la syntaxe allemande.